



**Vide grenier de la Ferme du Monde
Le dimanche 6 octobre 2024
Règlement interne**

Ce vide grenier est ouvert aux amateurs, particuliers et associations.

Informations pratiques concernant l'installation et la désinstallation :

Le déballage et l'installation se fait de 8h30 à 9h45 sur le site de la Ferme du Monde et l'ouverture au public de 10h à 18h.

Les véhicules sont autorisés à rentrer pour faciliter le déchargement mais ils devront ensuite être stationnés sur le parking extérieur. Pour des raisons de sécurité, le portail restera fermé toute la journée.

Par courtoisie envers les visiteurs du parc (entrée payante pour eux), nous demandons aux exposants de ne **pas remballer et désinstaller avant 17h**, et ils ne pourront **approcher leur véhicule sur le site qu'à partir de 17h30**.

A noter toutefois que les organisateurs pourront prévoir des aménagements horaires en cas de fortes intempéries.

Les exposants devront laisser leurs emplacements propres à leur départ.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés sur le site (exigences des services vétérinaires).

Le choix de l'emplacement sera décidé par les organisateurs.

L'inscription sera définitive dès réception du paiement.

Les personnes s'inscrivant au vide grenier doivent se munir obligatoirement d'une copie recto verso de leur carte d'identité (obligation pour le registre préfectoral).

Les organisateurs ne fournissent aucun matériel.

Les objets exposés ou emballés appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents survenus au cours de la manifestation.

Dans cet esprit, chaque participant déclare faire son affaire personnelle de toute assurance concernant ce vide grenier et déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs et ses assureurs, en cas de dommage.



COUPON D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DU 6/10/2024

PERSONNEL DE L'ETA DU BOIS JUMEL

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Adresse mail.....

Emplacement retenu : mètres à 3 € en intérieur (sous chapiteau, dans la limite des places disponibles) soit un montant total de €

..... mètres gratuit en extérieur (sur cour)

Règlement ci-joint par chèque (à l'ordre du Trésor Public) espèces

N° de pièce d'identité :

Date et lieu de délivrance :.....

Nature des objets vendus :

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile.

A Carentoir, le 6 octobre 2024

Mention « lu et approuvé » et signature